



NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

BASSES - FOSSES

DIJON

BROMPONT



VILLAGE



Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux</i>	<i>4</i>
<i>Les racines du Pays</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village</i>	<i>8</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>12</i>
<i>Les écoles</i>	<i>14</i>
<i>Etat-civil</i>	<i>15</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>16</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

Responsable de l'édition : Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements **à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration** de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite **sans l'autorisation du** Directeur de la publication -

Le mot du Maire



Les réflexions sur ce premier semestre 2013 gravitent rapidement autour de la météo bien capricieuse, mais à quoi bon, cela ne fait pas avancer les problèmes de la vie communale !

Je ne peux pas cacher une surcharge exceptionnelle de tâches administratives que j'assume depuis 8 mois pour pallier à l'absence de la secrétaire principale. Malgré tout, la gestion est normale, grâce à diverses collaborations, notamment celles des adjoints.

Nos centres d'intérêts se sont orientés sur les travaux présentés ci-après toujours dans le but d'améliorer la vie de nos habitants ainsi que le patrimoine communal qui nous environne.

La nouvelle signalétique communale, ornée du blason, est fort appréciée par nos visiteurs. Partagez-vous cet avis ? Les deux nouveaux points d'accueil, le chalet sur l'aire des Goutys et la grande salle au sous-sol du centre de loisirs apportent davantage de confort et de fonctionnalité pour nos activités (loisirs, sports, festivités...).

On peut espérer que cela contribuera aussi à inciter nos adolescents à

fréquenter ces locaux. Le nouvel animateur territorial d'ELAN se tient à leur disposition pour les rencontrer.

Pour ne pas s'arrêter, 2013 a déjà vu la voirie d'une partie du chemin du Rain des Bolés refaite et nous envisageons, après l'obtention des subventions nécessaires, un ravalement des 4 façades du local de stockage de matériel communal. Le deuxième gros chantier consistera à la remise en état du parking du centre de loisirs.

Je ne peux pas oublier un dossier qui me tenait à cœur, celui de l'assainissement de Brompt, c'était la troisième phase d'une belle amélioration environnementale. Les stratégies de l'Agence de l'Eau vers des centres d'intérêt de plus grande taille ne nous ont pas permis de financer l'opération, qui de plus s'avérait très coûteuse, compte-tenu de la dispersion des habitations. C'est bien avec regret, tout comme les habitants concernés, que nous abandonnons ce projet préparé depuis cinq ans.

Les soucis de l'organisation intercommunale ont été durs à porter. Je peux vous citer un exemple parmi tant d'autres. Lorsque je suis convoqué avec

le Conseiller Général par le Préfet, et le Sous-Préfet, nous quittons la réunion avec une éventualité de regrouper Sainte Marguerite et Nayemont les Fosses au sein d'une grande intercommunalité déodatienne. Or, nous travaillons depuis deux ans sur un autre schéma déjà bien structuré et même voté par 23 communes, qui vous a été présenté, alors que d'autres se réveillent. Au final, le projet initial sera retenu et s'intitulera "Communauté de Communes Fave, Meurthe, Galilée" composé de 23 communes pour 12 500 habitants. Mais tout ceci n'est pas simple à mettre en œuvre.

Après ce petit résumé sur la vie communale, le soleil aidant, on le suppose, nous allons et je vous le souhaite, profiter de la trêve estivale, chacun à notre façon. Pour ceux qui n'ont pas la chance de s'évader, continuons à apprécier notre paisible village au pied du massif de l'Ormont dans lequel les promenades ne manquent pas.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Patrice FÈVE

Les racines du Pays

- Chapitre 11 - L'essor des campagnes

Autour des années 1850, après une **longue crise d'adaptation**, une bascule rapide permet au monde **industriel en croissance d'absorber** les paysans migrants des hameaux voisins. Le dynamisme industriel enclenché ailleurs dès 1830 permet un essor des campagnes. Les gros cultivateurs et éleveurs, fermiers ou propriétaires **s'enrichissent**. **Fonderies, ateliers de ferronnerie et de chaudronnerie, tuileries et briqueteries**, toutes entreprises liées **aux anciens métiers du feu d'autrefois**, renforcent petit à petit leurs activités. La ville de Saint-Dié fabrique des toiles de coton, des siamoises, des mouchoirs. Elle possède deux blanchisseries. Le marché agricole écoule de grandes quantités de grains, du lin, du chanvre, de nombreux bestiaux et de la quincaillerie. La ville administrative et bourgeoise contrôle les forêts, les carrières et les dernières mines de cuivre sur son arrondissement.



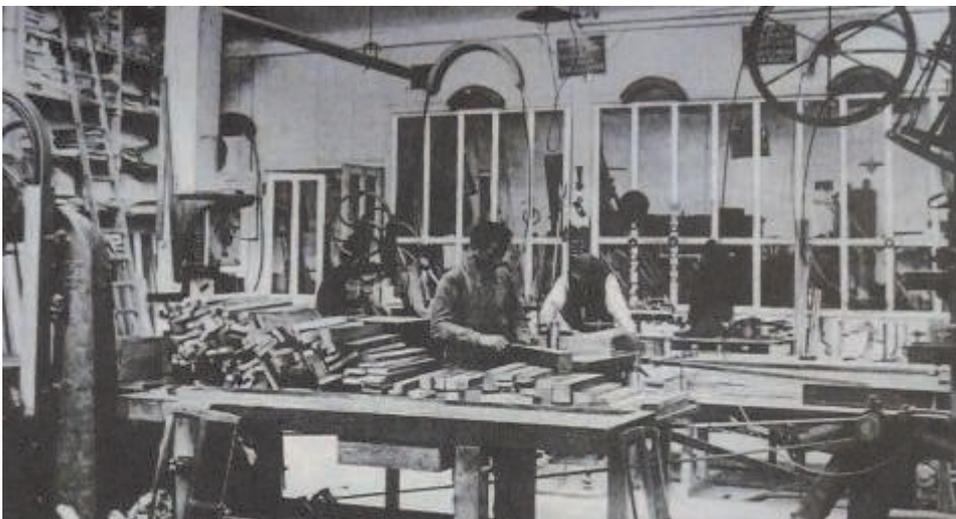
Tuileries de Robache, qui appartenait à la famille de Jules FERRY. Incendiée en 1901



Locomotive - 1925

L'arrivée du chemin de fer en novembre 1864 à partir de la grande ville marchande de la vallée de la Meurthe "**Lunéville**" **permet de maintenir la croissance**. Les transports ferroviaires

accroissent les échanges et imposent des contraintes horaires et techniques alors que le flottage du bois décline. Une **fabrique d'aéroplanes nommée AVIA s'installe rue d'Alsace au début du 20^{ème} siècle**. Elle profite du savoir-faire en menuiserie industrielle et transmission mécanique.



Atelier de menuiserie-ébénisterie C. ANGEL à Saint-Dié



Terrain d'aviation de Sainte-Marguerite
Fêtes franco-américaines - 16 juillet 1911

Les racines du Pays

L'éclairage au gaz illumine le centre de la ville en 1865. Le recensement impérial de la population compte 8045 habitants dans l'agglomération. L'énergie électrique d'abord produite et consommée sur place commence à se distribuer dans les rues, les théâtres, les grands magasins, les immeubles d'habitation à partir de la fin des années 1870. Se pose alors la question de son mode de production et de diffusion : par courant continu ou par courant alternatif ? Pour l'installation du réseau électrique sur la commune de Nayemont les Fosses, il faudra encore attendre quelques années.



Gare de Saint-Dié - 1904



Lampadaire. Grand pont à Saint-Dié.
Achévé en 1816 et détruit en 1944



Facture ferme VICHARD aux Hautes-Fosses le 30 juin 1926

Le 17 février 1924, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de présenter à Monsieur le Préfet la proposition de la Compagnie Lorraine d'Électricité afin de la contrôler au plus tôt. La proposition d'installation d'un réseau électrique sur la commune, c'est un besoin urgent pour retenir la population essentiellement agricole et qui manque de bras. La commune est prête à faire tous les

sacrifices pour obtenir le confort de l'éclairage. L'établissement du réseau électrique de la commune pourrait s'élever à 160 000 F, somme qui serait en partie prélevée sur les coupes de bois ordinaires et extraordinaires, et ensuite sur les dommages de guerre que la commune possède, ce qui n'imposerait pas une surcharge anormale à nos habitants. Le marché est passé le 1^{er} juillet 1925. Quelques fermes isolées seront raccordées plus tard à la demande pour obtenir la force motrice après justification de l'achat d'un moteur électrique, le supplément de dépense pour la pose de deux fils supplémentaires étant conséquent et supporté par la commune.

A Nayemont, les premières maisons peuvent s'éclairer à l'électricité début 1926.

Une installation d'éclairage pour une ferme comprenait :

- ✓ 1 lampe simple allumage à la cuisine : 52,50 F
- ✓ 1+1 allumage simple pour les 2 chambres : 52,50 F x 2 = 105 F
- ✓ 1 lampe à la grange : 52,50 F
- ✓ 1 lampe à l'écurie : 52,50 F
- ✓ 5 ampoules : 22,50 F
- ✓ 1 contre poids avec abat-jour : 55 F
- ✓ 1 contre poids simple : 9 F

Prix forfaitaire de 349 F + taxe 0,50 F

A suivre...

La vie du village

On ne peut plus se perdre dans Nayemont

En prévision depuis plusieurs années, le changement de la signalétique communale est réalité ce premier semestre. Ce n'était pas si simple, car il fallait revoir les emplacements. Les deux adjoints, Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, ont fait maintes et maintes fois le tour du village afin de n'oublier aucun détail et de comptabiliser tout le matériel à commander (plaques, supports, colliers, vis, etc...). En tout, cela représentait la somme de 6 632 €, pose non comprise.



Les nouvelles plaques de rues, ornées du blason communal



Les adjoints en train de poser une plaque...



... aidés par les employés municipaux

Le conseil municipal ayant délibéré favorablement après présentation d'un échantillon, les adjoints se sont engagés à faire la pose, aidés en partie par deux employés communaux. Ce qui a fait économiser la somme de 4 500 € estimée par GIROD, notre fournisseur. Nous avons réalisé 50 trous, utilisé 75 sacs de béton (3 tonnes), remués dans la brouette en bordure de route. Nous avons essayé au mieux de ne pas tout supprimer en même temps, ce qui nous obligeait à réaliser les travaux à plusieurs

endroits de la commune, sur une durée de trois semaines. Nous avons ajouté quelques indications complémentaires, comme la mairie, le centre de loisirs ou le stade. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas eu de remarques. Il reste un miroir à poser à l'intersection du Chemin de la Chanelle et de la Route de Saint-Dié. Cette opération de renouvellement a lieu environ tous les trente ans. Les deux adjoints pensent qu'ils ne les remplaceront plus. Ils se contenteront peut-être de regarder, appuyés sur leur

canne ! Sur toutes les plaques, nous avons également incorporé le blason communal. Nous en profitons pour vous donner l'explication de sa conception sur la page suivante.



La vie du village

Blason de Nayemont les Fosses

Représentation du massif de l'Ormont et du piton du Spitzemberg

La fasce ondulée représente les nombreuses sources de l'Ormont.

Le château rappelle que Nayemont les Fosses dépendait de la communauté de Spitzemberg jusqu'en 1788 (dernier seigneur Hugo de Spitzemberg tué à Saint-Dié le 1^{er} septembre 1793 dans une émeute révolutionnaire).

Trois étoiles, signe d'argent, un chariot d'or serait enfoui dans le massif de l'Ormont.

Dans l'histoire, le blason est un bouclier aux armes du titulaire afin d'être identifié par l'adversaire, d'où sa lecture à l'envers, soit de gauche à droite. On part du centre, la montagne, puis à gauche la

fasce ondulée, puis à droite le château pour accéder au sommet, le ciel et les étoiles.

Langage héraldique

D'une montagne de sinople à deux coupeaux chargée d'un pic d'azur et d'or à la pointe en dextre, et d'un château

d'argent donjonné, crénelé, maçonné et la porte ouverte en senestre. Blason au chef d'azur à trois étoiles d'or.

Symbolisme des meubles

Meubles : décor intérieur, éléments de décoration contenus dans le blason.

Sinople : vert ; planète Vénus, symbolise la joie, la liberté, la santé, l'espoir.

Azur : bleu ; symbolise la fidélité, la persévérance et la loyauté, c'est le ciel, l'infini, le vide d'où jaillit la vie, l'existence.

Argent : blanc ; planète lune, symbolise la sagesse et la richesse, symbole de terre, de pureté, la transparence.

Or : jaune ; le soleil, symbolise la

noblesse, l'intelligence, la vertu, le plus précieux des métaux, la vie, la vérité.

Eau : la vie, la source.

Coupeaux : roc, sommet, ascension, obligation de s'élever dans l'ordre social ou spirituel.

Étoile : sérénité, appartenance au ciel, à la religion, au déisme, sens de l'orientation, (étoile polaire...).

Château : la porte ouverte ; refuge, accueil.



Créé par JC. ANDRÉ
Adopté par le conseil municipal le 6 juin 2008

Les performances de nos jeunes sportifs

Tennis

Antonin BERNARD avec son équipe a remporté le titre de champion de Lorraine des 15/16 ans. Il emporte la finale garçon 15/16 ans et devient vice-champion des Vosges.

Maud BEY, catégorie 10 ans championne des Vosges 2013 et vice-championne de lorraine elle est sélectionnée par la ligue de tennis pour le championnat de France à Blois.

Chloé BEY, catégorie 11 ans, vice-championne des Vosges 2013, elle est sélectionnée en championnat de Lorraine.

Cécile JORAY, catégorie 16 ans, a conservé son titre de championne des Vosges 2013 pour la 5^{ème} fois, elle est sélectionnée en championnat de Lorraine.

Lola VIDAL emporte la finale fille 13/14 ans du tournoi départemental à Golbey, championne des Vosges 2013 elle est sélectionnée en championnat de Lorraine.

Badminton

Dans cette discipline, les trophées se nomment "Plumes". Théophile MAUPOIX obtient la plus prestigieuse, la Plume rouge, en championnat des Vosges minimes, en double homme, médaillé de bronze en simple homme et double mixte.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à nous en informer. Félicitations pour leurs résultats et leur motivation dans leurs belles activités sportives.

La vie du village

Le personnel communal en activité

Au-delà des tâches courantes voire exceptionnelles, les agents techniques

communaux sont amenés à réaliser parfois des travaux qui peuvent ne pas

être confiés à des entreprises pour des raisons techniques ou financières.

Le fleurissement

Certes cette mission est récurrente, mais le déroulement de ce travail reste aléatoire pour diverses raisons, la variété des plantes, les **décisions de l'équipe municipale chargée** de faire des choix, les divers petits travaux de réaménagement, le climat intervenant avant leur plantation, et **après, l'engrais, l'arrosage, et bien sûr l'œil vigilant dans l'entretien.**

Une variante dont on se passerait, le vandalisme. Il a fallu remplacer 80 fleurs volées dans la nuit du 9 au 10 juin. Quels commentaires ?

Heureusement notre pépiniériste, Monsieur BASTIEN à Lusse, nous les a remplacées gracieusement, étant en fin de saison.



Les employés communaux fleurissent notre village

Le chalet arrière du centre de loisirs

L'an passé c'est l'appentis, local de rangement du matériel qui avait été entièrement restauré. Cette année **c'est le chalet complet qui a été rénové.** Le bardage des côtés et des 2 pignons a été remplacé, les escaliers et le balcon d'entrée ont été complètement refaits.

L'état de vétusté rendait cette opération indispensable.

Dans le bâtiment Centre de loisirs, parallèlement au chantier de la grande salle du sous-sol dite salle "Ormont", les employés ont également réalisé des travaux de peinture dans les sanitaires, le dégagement et une partie de la salle "Nayemont" au rez-de-chaussée.



Le chalet arrière en cours de rénovation

Départ en retraite

Ce 28 juin c'était le dernier jour de travail de Robert FEIGLY. Il a eu ses 65 ans en avril 2013 et, bien que passionné par son travail, il fallait **bien s'arrêter.**

Entré à la commune de Nayemont comme **agent d'entretien le 1^{er} mai 1979**, il est passé agent titulaire en 1985. Il a connu 3 maires comme employeurs.

Qui ne connaissait pas Robert ? Il a sillonné tout le territoire de la commune, les fossés, les routes, les bâtiments de la commune, il connaissait tout cela.

Ce qu'il aimait le mieux "c'est ma

débroussailleuse" nous disait-il. Et le maire Patrice FÈVE confirmait : **"c'était du travail bien fait"**. Des journées sous la pluie, il en a connues.

Qui ne connaissait pas Robert toujours **prêt à rendre service dans l'intérêt de la commune, à sonner la cloche ? C'était lui à l'occasion des cérémonies et souvent à l'occasion des décès.** La chaudière, le balayage et le déneigement devant la **mairie et la cour d'école, c'était sa serviabilité.**

Célibataire, désormais ce sera le bricolage dans la ferme familiale. Bonne retraite Robert !



La vie du village

Le chalet d'accueil de l'aire des Goutys

Le local installé depuis plus de 30 ans sur l'aire des Goutys était devenu trop vétuste, comme en témoignait l'état de la toiture, du bardage et de l'intérieur. Souvent appelé "wagon", c'était en fait une caisse frigo de camion. En 2012, la municipalité a décidé de son remplacement par une reconstruction à l'identique.

Désormais il s'agit d'un très beau local de

24 m² plus 24 m² d'appentis ouvert avec ossature et bardage en bois vosgien. Il est très fonctionnel : carrelage, évier, fenêtre avec table de service, étagères, frigo, congélateur, gazinière.

Il est prêté gracieusement aux associations de la commune et loué 10 € aux habitants de la commune, mais avec un loyer de 50 € pour tous les extérieurs ; le tout avec contrat de réservation

sollicité auprès de la mairie.

L'occupation de la structure ouverte de 150 m² reste toujours possible sans location mais une réservation auprès de la mairie est obligatoire également.

Cet ensemble accueillant s'intègre parfaitement au paysage forestier de proximité.



"Le wagon" avant sa démolition, et le nouveau chalet d'accueil, lors de sa première utilisation



Les sous-sols du centre de loisirs

L'état des 60m² du sous-sol désaffecté ne le destinait qu'à un usage limité de stockage de matériel. Borgne et humide, il fallait trouver une solution pour remettre en état ce local.

Les travaux réalisés dans le cadre du marché ont rendu une très belle salle. Les employés communaux ont complété les travaux en remettant en état dans ce grand sous-sol, les sanitaires, le dégagement. Ces nouveaux locaux sont pleinement utilisables pour des activités, réunions, festivités voire repas pouvant accueillir 50 personnes. Nos habitants peuvent désormais compter sur ce nouvel atout mis à leur disposition. Deux événements importants peuvent

cohabiter dans l'immeuble, toujours sous réservation auprès de l'association ELAN au Centre de Loisirs.



Le coût HT des travaux

Le chalet d'accueil de l'aire des Goutys	43 264 €
Les sous-sol du Centre de loisirs	14 865 €
Subvention du Conseil régional	-14 300 €
Subvention du Conseil général	-17 360 €
Subvention parlementaire	-12 000 €
Soit un coût net exceptionnel de seulement	14 469 €

Loisirs - Associations

Association ELAN



10 ans d'existence pour l'association ELAN



En 2003, notre commune accueille favorablement la création d'une association pour animer mais aussi prendre en charge le centre de loisirs et gérer les lieux. Au fil des ans, ce sont de nombreux bénévoles, habitant ou non la commune, qui œuvreront pour la satisfaction des usagers. Il est bon de souligner que chacun y apporta sa touche d'originalité, son innovation, sa permanence ou son bénévolat.

Voilà bientôt un an, que l'association ELAN se voit gérée par une équipe renouvelée œuvrant pour le plaisir des habitants de la commune et bien au-delà. L'implication de ses membres est un engagement volontaire qui permet la continuité de l'association et le maintien des salariés permanents (CDI) et des vacataires. Par ailleurs, précisons que les administrateurs bénévoles ont majoritairement des activités professionnelles, du coup chacun donne le temps qu'il souhaite.

L'aventure "ELAN" est rendue possible grâce au soutien financier et humain de la commune, à ses salariés impliqués et dévoués, aux adhérents toujours plus nombreux, aux bénévoles ou aux nombreux "coups de mains" anonymes lors des manifestations exceptionnelles. D'autres partenaires institutionnels concourent à la bonne marche de la structure et au montage de projets, citons notamment les Francas.

Afin de poursuivre sa lancée, ELAN offre la possibilité à des adolescents de s'intéresser progressivement au monde de l'animation, tout comme elle ouvre ses portes à toutes les personnes qui souhaitent animer le village, apporter une idée, se réaliser par une activité, chercher de l'emploi dans l'animation pourquoi

pas ? Notre programme de rentrée 2013 est déjà sorti, n'hésitez pas à le consulter sur notre site www.association-elan.fr ou à le demander au secrétariat qui est ouvert à présent du lundi au jeudi de 15^h00 à 17^h30 au 03.29.55.59.32 ou par mail elan.nayemont@orange.fr

ELAN, c'est une association qui permet à chacun de s'épanouir, de se serrer les coudes dans les moments forts et qui laisse place aux idées nouvelles, ... alors rejoignez-nous !

Petite rétrospective des manifestations depuis janvier 2013 :

- ✓ la galette pour les salariés et bénévoles en janvier, mais également la galette des anciens co-organisée avec la commune,
- ✓ séjour ski en février pour les enfants,
- ✓ centré aéré d'une semaine en février et avril,
- ✓ la marche gourmande co-organisée avec l'Union Nationale des Parachutistes (UNP) et la commune début mai,
- ✓ la conférence sur "vaincre le cancer" en partenariat avec la ligue contre le cancer et la commune,
- ✓ son Assemblée Générale suivie d'un repas pour les bénévoles et salariés à la fin juin

Tous les membres de l'association (salariés ou non) ont appris avec une très grande tristesse la disparition de leur présidente, Maryline ROHRBACH, au cours du mois de juin. Avec elle, beaucoup d'idées, mais aussi de projets continueront à honorer sa présence et son implication dans l'aventure "ELAN".

A venir : dès le 9 septembre c'est la reprise des activités (le Yoga reprend le 19), en octobre : accueil d'une

conférence dans le cadre du FIG (cette année, la Chine est à l'honneur) puis le weekend du 11 novembre, le salon des collectionneurs ouvrira ses portes

Pour preuve d'une belle mobilisation entre association, la 5^{ème} édition de la traditionnelle marche gourmande a rassemblé une trentaine de bénévoles et ainsi pu permettre à près de 200 inscrits de profiter d'autres animations cette année.



Concert gratuit pour le bonheur de tous



Technique de dressage de chiens. Les canards n'avaient qu'à bien se tenir !



Jean-René et Alexandre, artistes peintres, bravant la pluie pour réchauffer les marcheurs

Loisirs - Associations

Foyer Rural

Repas campagnard

Ce lundi 20 mai 2013, sans soleil, restera gravé dans nos mémoires. Si la marche du matin fut encore agréable et réchauffante, il n'en fut pas de même pour le reste de la journée. Une pluie fine et glacée commença vers 11^h30 et ne nous quitta plus. Malgré l'humidité et le vent froid, les 52 convives rassemblés sous le chapiteau de l'aire de loisirs partagèrent ensemble dans la bonne humeur l'excellent repas, inquiets toutefois que personne ne soit malade.

Fort de cette expérience, nous penserons 2014 autrement.



Les joyeux convives du repas campagnard

Les feux de la Saint Jean



La difficile construction de la chavande

C'est l'été, mais non, c'est l'hiver. Nous n'avons pas vu le printemps, mais si, l'aubépine a fleuri. Il fait froid, la polaire est de mise, le crachin tombe. C'est novembre, mais non, c'est le solstice d'été, le jour le plus long de l'année. Ce n'est pas possible, il pleut sans cesse. Qu'à cela ne tienne, préparons la fête.

Quatorze gaillards s'activent dans l'abri des Goutys. Le plancher de la danse s'installe, tables et bancs se montent. Le va et vient des véhicules assure l'intendance, les grandes bâches vertes

nous protègent du vent et de la pluie, l'éclairage fonctionne, la sonorisation arrive. Pendant ce temps, boissons, petits pâtés, restauration emplissent le chalet. Le barbecue nous réfléchit sa chaleur, de bonnes grillades alimentent les estomacs affamés. Vers quatorze heures la pluie s'arrête. La chavande se remplit, de gros nuages menacent encore. Mais à 20^h00, tout est prêt. La fête peut commencer.

Timidement, le public arrive. Le groupe "Les Myrtilles" met l'ambiance : danses, musiques, épinettes et chansons se succèdent pendant une bonne heure, tandis qu'une loterie fait des heureux. A 21^h00, un soleil couchant resplendissant semble narguer la chavande. La nuit arrive rapidement, la marche aux lampions avec les enfants part dans la nuit précédée par les porteurs de torche.

La chavande s'embrase, illumine le ciel d'étincelles et répand généreusement sa chaleur, devant les spectateurs fascinés par le feu.

Puis la fête continue sous l'abri avec l'impulsion de la sono du DJ jusqu'à une heure trente du matin dans la bonne humeur à la satisfaction de tous.

Nos remerciements à M. le Maire et aux employés municipaux qui ont contribué à la réussite de cette fête.



La chavande embrasée

Les écoles

Kermesse



La kermesse des écoles a eu lieu samedi 15 juin au centre de Loisirs de Nayemont les Fosses.

Comme chaque année, les enfants ont pu profiter des divers jeux proposés comme la pêche à la ligne, le chamboule tout, le jeu du Safari, le crève ballon...

Crêpes et pop corn ont ravi petits et grands. La tombola a permis de gagner de nombreux lots !

Le soleil était au rendez vous, la kermesse fut un grand succès !



Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h00
Mercredi : 17^h00 - 18^h00
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du 02.07.2013
au 02.09.2013 inclus.

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture le samedi 03.08.2013
et du 10.08.2013
au 24.08.2013 inclus.



Mairie de Nayemont les Fosses
150, Allée de la Mairie

88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42

 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 19^h00

14^h00 - 19^h00

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 19^h00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 17^h00

14^h00 - 17^h30

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h30

Numéros utiles

Samu : 15 Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 EDF : 0810.333.088

Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30

Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00

Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

La collecte des ordures ménagères du jeudi 15 août 2013 sera assurée normalement.

Il reste quelques composteurs de 570 litres à vendre au prix de 20 €. S'adresser à la mairie de Pair et Grandrupt au 03.29.56.17.26.

Le repas des Séniors aura lieu le mardi 3 décembre 2013. Si vous avez 65 ans ou plus, reprenez cette date pour un moment convivial offert par le CCAS.

Horaires des écoles



Nayemont centre :

08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h45

Basses-Fosses :

08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 16^h40

Pair et Grandrupt :

08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 16^h40

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82

Bonnes vacances à tous...